

# **Café 55 Jeudi 2 juillet 18 h, école de la paix 7 rue Très-cloîtres: restaurer le lien dans un conflit identitaire**

## ***I) comprendre***

### ***Le « eux » contre « nous » de la guerre civile : comprendre ce que cette opposition révèle de la crise politique, sociale et communautaire***

Le récit identitaire<sup>1</sup>, souligne Denis-Constant Martin, permet « dans les situations modernes de troubles et de changements rapides, matériels aussi bien que moraux, de verbaliser l'anxiété et, du même mouvement, de l'atténuer en redonnant, grâce à des référents familiers, historiques, territoriaux, culturels ou religieux du sens à ce qui semble n'en plus avoir ». C'est probablement cette « proclamation identitaire » qui, lorsqu'elle se radicalise de plus en plus, est consubstantielle à la logique même du massacre. Elle aboutit à une polarisation antagoniste entre le « nous » contre un « eux », l'affirmation du « nous » impliquant la destruction du « eux »<sup>2</sup>. En somme, c'est au nom d'une vision d'un soi collectif à construire ou à défendre que le massacre est perpétré, sur fond de ressentiment, de peur ou de vengeance. » Jacques Semelin, *Éléments pour une grammaire du massacre Le Débat*, 2003/2

## ***II) Retrouver l'éthique de la confiance propre à la coopération***

La coopération exigeante que je défends consiste à relier des gens qui ont des intérêts séparés, voire contradictoires, qui sont dérangés les uns par les autres, qui ne sont pas égaux ou qui ne se comprennent pas. C'est une disposition éthique qui, selon moi, ne naît que de la pratique.

**Donc, elle s'acquiert et se forme. Pourtant, vous dites aussi que la coopération est « dans nos gènes »...**Le soutien mutuel est inscrit chez tous les animaux sociaux : que ce soient des enfants qui jouent, des singes qui s'épouillent ou des hommes qui construisent un escalier, ils coopèrent pour tout ce qu'ils ne peuvent pas faire seuls. Mais au-delà du besoin, la coopération se développe comme savoir-faire social indispensable. Ce savoir-faire social ne

---

<sup>1</sup> En effet les individus ont besoin d'un processus d'identification. Ils verbalisent leur mal être, déchargent leur anxiété en désignant des ennemis selon leur imaginaire habituel. C'est une nécessité pour le sentiment d'appartenance de désigner ceux contre lesquels on doit s'affronter : le sentiment d'appartenance se crée dans l'opposition à l'autre :

<sup>2</sup> *La guerre porte à l'incandescence la dichotomie amis-ennemis, ce clivage entre le « nous » et le « eux », figures d'un ennemi intérieur et/ou extérieur, ennemi aussi bien lointain que proche, voire intime. Le massacre en constitue le produit monstrueux : il provient du choc de ces représentations collectives entre le « eux » et le « nous » en situation de crise.* Sémelin

consiste pas à être à l'aise dans les cocktails mondains ou à vendre n'importe quoi à n'importe qui : il s'agit de compétences dialogiques.

### **Qu'entendez-vous par « compétences dialogiques » ?**

J'oppose la « dialogique », telle que l'a définie en théorie littéraire Mikhaïl Bakhtine, à la « dialectique », telle qu'elle est le plus souvent comprise. Quand Bakhtine parle de dialogique, il qualifie l'art du roman comme polyphonie de discours et de points de vue. Cette polyphonie laisse apparentes les divergences et les singularités. La dialogique, ce sont des discussions qui valent pour elles-mêmes et non pour leur résolution sur un éventuel terrain d'entente. (...)

La coopération n'est pas, pour moi, l'art de se mettre d'accord mais plutôt de savoir écouter et de savoir vivre le désaccord. (...)

### **Quelle différence faites-vous entre sympathie et empathie ?**

Elle est fondamentale. Ces deux mots sont souvent utilisés l'un pour l'autre, mais, pour moi, la sympathie implique une forme d'identification à l'autre : votre expérience est la mienne... ce qui est très présomptueux. Par conséquent, si vous avez une expérience que je ne peux pas partager, nos intérêts divergent... la sympathie est donc un sentiment superficiel et fragile. Alors que l'empathie laisse de côté l'identification à l'autre pour préserver l'intérêt mutuel. Je ne peux pas m'identifier à un musulman, je ne peux pas sympathiser avec lui parce que je ne suis pas musulman, mais je veux pouvoir travailler avec lui. Au contraire, prétendre qu'« aucune expérience ne m'est étrangère » est une folie égoïste, qui fait des ravages politiquement puisqu'elle signifie en creux : je ne peux faire société, ou être solidaire, qu'avec des gens qui me ressemblent. L'éthique de l'empathie consiste au contraire à coopérer avec ceux qui ne me ressemblent pas. Il s'agit que les gens restent ensemble tout en gardant leurs différences vivantes et irrésolues.

*Sennett Philosophie magazine Richard Sennett: "La coopération est l'art de vivre dans le désaccord n°87,16/02/2015*

## ***III) l'art du compromis***

### ***La pratique essentielle du compromis pour élaborer de nouveaux cadres sociaux***

« Le problème du compromis est qu'on ne peut pas atteindre le bien commun par une justification unitaire, mais seulement par la mise en intersection de plusieurs ordres de grandeur. Le compromis est donc essentiellement lié à un pluralisme de la justification<sup>3</sup>, c'est-

---

<sup>3</sup>. Paul Ricoeur se réfère au livre de Luc Boltanski et Laurent Thevenot, *De la justification. Les économies de la grandeur*. S'inspirant du célèbre texte de Pascal *Trois discours sur la condition des grands* (grandeur naturelle, grandeur d'établissement et charité) où la référence à une grandeur hors de son ordre est source de tyrannie, ces auteurs distinguent six grandeurs hétérogènes qui ne peuvent s'accorder que dans des compromis *Le transport indu d'une grandeur dans une épreuve relevant d'une autre forme de justification est dénoncé comme injustice : un cadre dont la position ne résulte pas tant de sa compétence que de ses relations, un créateur qui tire moins sa grandeur de l'inspiration de ses oeuvres que d'un lancement médiatique, un élu qui*

à-dire aux arguments que les gens mettent en avant dans les conflits. Il n'existe pas de super-règle pour résoudre les conflits, mais on résout les conflits à l'intérieur d'un ordre homogène où les gens se reconnaissent. Les marchands et les acheteurs se situent dans l'ordre commercial, et les règles qui régissent cet ordre sont différentes de celles qui apparaissent, par exemple, dans l'ordre familial.

**ANV** : En quoi le compromis se distingue-t-il de la compromission ?

**P. Ricœur** : Le compromis, loin d'être une idée faible, est une idée au contraire extrêmement forte. Il y a méfiance à l'égard du compromis, parce qu'on le confond trop souvent avec la compromission. La compromission est un mélange vicieux des plans et des principes de références. Il n'y a pas de confusion dans le compromis comme dans la compromission. Dans le compromis, chacun reste à sa place, personne n'est dépouillé de son ordre de justification. Prenons un exemple où l'on vit sans cesse en faisant des compromis, je pense à l'entreprise. Elle a une stratégie productiviste, mais elle a aussi affaire à des gens qui sont célibataires ou mariés, lesquels sont aussi des citoyens, ayant des droits, comme celui de se syndiquer. Le compromis, dans la vie d'une entreprise, est précisément l'art de combiner différents plans de référence, sans les confondre.

« Travaillez bien, parce que nous sommes une grande famille », dira un patron paternaliste à ses employés. Ici, l'entreprise capte sournoisement la valeur familiale de soumission de l'enfant au père, si caractéristique de la famille patriarcale. Un tel patron dérobe une valeur familiale pour tenter de mieux faire marcher son entreprise. C'est une compromission. (...)

**ANV** : Est-ce par exigence ou par nécessité que, selon vous, les institutions sociales et politiques sont conduites à trouver des compromis ?

**P Ricœur** : Le problème que vous soulevez est celui de la paix civique. Comment empêcher que les différends, les litiges, les conflits ne dégèrent en violence ? En ce sens, le compromis est une barrière entre l'accord et la violence. C'est en absence d'accord que nous faisons des compromis pour le bien de la paix civique. Nous pourrions même dire que le compromis est notre seule réplique à la violence dans l'absence d'un ordre reconnu par tous, et en sorte unique dans ses références. Comme nous n'avons que des références fragmentaires, c'est entre ces références-ci que nous sommes obligés de faire des compromis(...)

Tous les compromis sont faibles, parce qu'ils ont des principes moins forts que les principes qui s'opposent. Un compromis est honnête s'il reconnaît la force de la revendication de part et d'autre, mais en même temps il est créateur, car il ouvre la voie vers la recherche de nouveaux principes plus vastes. Pour le dire autrement, il me semble que le bien commun se définit par le compris entre des règles rivales qui couvrent des secteurs divers d'activité, des mondes d'action. Paul Ricœur : Propos recueillis par Jean-Marie Muller et François Vaillant, publiés par la revue Alternatives Non Violentes, n°80, Octobre 1991.

---

*doit son élection aux avantages distribués à une clientèle, etc. Les dénonciations visent la menace d'un ordre unique et rigide, dans lequel toutes les grandeurs seraient superposées, ou toutes les misères confondues dans l'exclusion (Walzer, "Exclusion, injustice et Etat démocratique", 1994). Laurent Thevenot, Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*

## *IV) Solutions africaines*

**Identifier les ressources locales pour construire la paix : la tradition de la palabre, modèle de tolérance démocratique, la commission « vérité et réconciliation » comme travail à chaud sur la mémoire.**

### *a) la palabre : un mécanisme traditionnel de résolution des conflits*

Selon Pierre Pradervant<sup>4</sup>, en effet, « La tradition africaine de la palabre<sup>5</sup>, [...] est une forme fondamentalement démocratique de débat au cours duquel on discute jusqu'à ce que le groupe démocratique de débat au cours duquel on discute jusqu'à ce que le groupe trouve un consensus qui fasse l'unanimité. Le consensus solidifie et unit le groupe par le fait inclue qu'on a auparavant permis à toutes les opinions de s'exprimer. Il n'y a jamais de vote dans la tradition africaine, ce dernier impliquant en général une minorité qui se sent sinistrée. »<sup>6</sup> Cela signifie que la palabre est donc toujours un débat public, qui se tient en un lieu symbolique, très souvent sous un arbre dénommé « l'arbre à palabres », qui symbolise « l'enracinement », le dépassement du « conflit par le vivre en commun ». En tant qu'elle est « la violence prise humainement dans la discussion », la palabre donne à tous les participants le droit de prendre la parole. Le principe est « parle ou crève », en sorte qu'elle apparaît comme une logothérapie dont le but avéré est de briser le cercle infernal de la violence et de la contre-violence afin de rétablir l'harmonie et la paix. C'est pourquoi la confrontation verbale est totale entre les parties trouve un consensus qui fasse l'unanimité. Le consensus solidifie et unit le groupe par le fait même qu'on a auparavant permis à toutes les opinions de s'exprimer. Il n'y a jamais de vote dans la tradition africaine, ce dernier impliquant en général une minorité qui se sent frustrée. Cela signifie que la palabre est un instrument qui privilégie la concorde, l'harmonie et se décline comme le lieu où les conflits se règlent par le dialogue et la discussion. Cela montre que si les rapports humains reposent sur la différence, la palabre, par le dialogue structurel qu'elle instaure met sur pied une dialectique de différence et de dépassement de cette différence en créant par ce fait une société qui fonctionne sur le mode d'une démocratie participative et pluraliste. Ces rapports de différences, on peut les observer dans la présence de différentes structures, catégories ou fonctions sociales qui exposent et règlent publiquement leurs problèmes en tant que membres de la société. Chacune d'elles constitue une différence pour l'autre, mais lorsqu'un conflit oppose deux membres c'est toutes les autres catégories ou structures qui se sentent

---

<sup>4</sup> Pierre Pradervand, Une Afrique en marche. Plon, 1989

<sup>5</sup> Le mot palabre dérive de l'espagnol *palabra*, et désigne une discussion prolongée, une conversation longue et oiseuse. Selon Thierno Mbah, cette conception dévalorisante émane du contexte colonial où la palabre était une sorte de concertation où siégeaient le commandant européen et le chef noir ; celle-ci consistait en un débat coutumier long, complexe et souvent incohérent et contradictoire, du fait du recours nécessaire à un interprète, dont la connaissance de la langue européenne était approximative. Mais dans les tribus africaines, la palabre renvoie à une assemblée au cours de laquelle on aborde les sujets concernant la vie de la communauté, et où on négocie tous les conflits pouvant survenir dans le cadre de l'existence collective. Il s'agit d'un débat franc, ouvert, d'un dialogue dont la finalité est la pacification des rapports sociaux par la réduction de la violence. Comme le dit Atangana, c'est « la réduction d'un conflit par le langage, la violence prise humainement dans la discussion

<sup>6</sup> p. 302 Jasmina Sopova, « Arbres à palabres et systèmes occidentaux », disponible sur < [http://www.unesco.org/courier/1999\\_05/fr/signes/txt2.htm](http://www.unesco.org/courier/1999_05/fr/signes/txt2.htm)

concernées. Il s'ensuit que la palabre donne à chaque groupe d'exprimer son opinion, et malgré les différences, de s'appréhender comme membres d'une même communauté. Pour dépasser ces différences, la palabre « s'actualise par touches et retouches répétées, par des avancées progressives, susceptibles d'être<sup>7</sup> remises en questions, le cas échéant, par des reculs ou des arrêts momentanés et successifs, jusqu'à ce que l'intérêt et le destin de la communauté commandent que les parties et les acteurs s'engagent en fin de compte, sur la voie d'une polyphonie de tons consensuels d'abord, sur celle d'une symphonie mélodieuse et harmonieuse ensuite, où la pluralité et la diversité des tons discordants n'ont aucune peine à se rapprocher et à se fondre à la faveur et en vue d'un compromis dynamique, juste et durable. Par cette volonté clairement affirmée de dépasser les différences, la palabre apparaît alors non comme une démocratie de confrontation violente ou de contestation, mais plutôt comme un mode de vie et d'action qui repose sur l'intercommunication, le dialogue, l'intercompréhension, la confiance, la solidarité et la patience. C'est donc une démocratie de participation, de consensus et de réconciliation. C'est dans ce sens que Ndjimbi-Tshindé, affirme : « La palabre africaine est une forme juridique institutionnelle de gouvernement unissant harmonieusement la démocratie directe, la démocratie représentative et l'oligarchie, les meilleurs systèmes politiques que l'histoire ait connu jusqu'aujourd'hui. Aussi pour être juste à l'égard de l'Afrique et être scientifiquement objectif, il faut redéfinir ce mot pour qu'il retrouve sa vraie valeur. »

Anatole Fogou, in Cultures du dialogue, identités et passages des frontières

### ***b) Vérité et réconciliation : institution politique inspirée du pardon<sup>8</sup> religieux et de la thérapie du deuil selon la psychanalyse***

Seules les commissions "**Vérité et réconciliation**" en Afrique du Sud offrent, semble-t-il, l'exemple exceptionnel d'une tentative politique de commencer, dans un pays empoisonné par le passé, le travail de mémoire immédiatement après le changement de pouvoir. en faisant de ce travail un élément de la transformation du pays. Ce qui est unique dans cette tentative est d'abord le lien entre mémoire et amnistie : le paradoxe du droit, qui conduit l'accusé dans sa défense à s'auto-décharger de la culpabilité et à en éviter l'examen, est ce faisant détruit. N'échappe à la sanction que celui qui reconnaît ses actes. Naturellement, cette suspension de peine implique un compromis qui, comme tout compromis, offre des avantages aux deux parties. Car en second lieu, la politique accepte – ceci aussi est inhabituel dans la

---

<sup>7</sup>Pierre Pradervand, Une Afrique en marche. Plon

<sup>8</sup> **Défaire un lien d'inimitié réclame souvent la rupture du pardon**

*La rédemption possible de la situation d'irréversibilité - dans laquelle on ne peut défaire ce que l'on a fait, alors que l'on ne savait pas, que l'on ne pouvait pas savoir ce que l'on faisait - c'est la faculté de pardonner. Contre l'imprévisibilité, contre la chaotique incertitude de l'avenir, le remède se trouve dans la faculté de faire et de tenir des promesses. Ces deux facultés vont de pair : celle du pardon sert à supprimer les actes du passé, dont les « fautes » sont suspendues comme l'épée de Damoclès au-dessus de chaque génération nouvelle; l'autre, qui consiste à se lier par des promesses, sert à disposer, dans cet océan d'incertitude qu'est l'avenir par définition, des îlots de sécurité sans lesquels aucune continuité, sans même parler de durée, ne serait possible dans les relations des hommes entre eux.*

Hannah Arendt la condition humaine p302

compréhension du politique – une responsabilité socio-thérapeutique dans la délivrance des victimes de leurs blessures douloureuses, tant par des dédommagements qu'à travers la parole, en laissant chacun dire ouvertement ses souffrances et raconter son histoire (Adam. 1989. pp. 350-370). Cette voie inhabituelle du récit immédiatement rédempteur empruntée par l'Afrique du Sud pour échapper au cercle infernal de la violence, des traumatismes et de la vengeance rappelle autant la confession chrétienne, qui donne l'absolution au pécheur repentant, que le travail de deuil en psychanalyse, qui aide les endeuillés à retourner à une vie normale.

La voie sud-africaine a évidemment suscité des critiques. Certains notent que l'offre faite aux coupables de se délivrer de leur acte par la parole est trop peu cher payée, d'autant que les coupables n'ont essuyé aucune perte relative à leurs possessions et que leur repentir avait des limites comme certains observateurs ont pu le constater. Un autre contre-argument – en renonçant à la punition, on a trop demandé aux victimes – est au moins aussi important. Les médiateurs pour la paix formés à la psychanalyse ont également mis en garde contre une réconciliation précipitée des anciens ennemis. D'expérience, on peut affirmer que des plaies qui n'ont pas été acceptées non seulement se cautérisent lentement, mais encore se manifestent ultérieurement

Brigitte Raushensbach<sup>9</sup>, *mémoire des traumatismes collectifs et politiques de réconciliations*, 2000

---

<sup>9</sup> Professeur université libre de Berlin